

Bonsoir à toutes,

Quelques infos de notre commission féminines régionale :

Séjour 2019 :

Je vous transmets en pièce jointe le bulletin d'inscription ainsi que les infos relatives à notre séjour des féminines du Coreg 2019 prévu à Joyeuse du 27 au 30/09.

Egalement l'assurance annulation (facultative), à joindre avec le bulletin d'inscription si souscrite.

Merci de bien vouloir faire parvenir ces 2 documents aux féminines de vos clubs respectifs.

VI 2020 : Toutes à vélo à Toulouse

Nous avons commencé à travailler sur le projet fin février. Je ne peux que vous transmettre des réflexions très générales à ce jour.

Sur le principe, nous retenons l'organisation d'un VI reliant Lyon à Toulouse avec 250 participantes en provenance des 12 départements d'Auvergne Rhône Alpes.

Ce VI serait prévu se dérouler du dimanche 6 septembre au vendredi 11 septembre inclus - samedi 12 septembre : journée libre avec visite de la ville de Toulouse - dimanche 13 septembre : participation au défilé et au rassemblement national des féminines, puis retour dans notre région dans la soirée en cars.

En attendant de pouvoir vous communiquer plus d'infos, je vous souhaite un bon début de saison cyclo.

A bientôt,

Cordialement

Nicole OUILLON

Responsable Commission Féminines du CoReg
et son équipe

BULLETIN D'INSCRIPTION

SÉJOUR POUR LES FÉMININES du Comité Régional AUVERGNE - RHÔNE-ALPES Du 27 au 30 septembre 2019 à JOYEUSE (ARDECHE)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

tél fixe : ____-____-____-____-____ et/ou tél portable : : ____-____-____-____-____

adresse mail : _____

(merci de l'inscrire le plus lisiblement possible)

N° de licence FFCT : _____ (Uniquement Vélo Rando ou Vélo Sport)

Club : _____ N° du club : _____

Coût du séjour : 200 €

SONDAGE pour la Gestion du Séjour

J'envisage d'arriver la veille : OUI NON (si oui, les frais et la gestion correspondants incombent à chaque participante)

Je règle à titre d'acompte la somme de 100 € : à l'ordre du Comité Régional AUVERGNE - RHONE ALPES de Cyclotourisme. L'acompte sera encaissé à titre de réservation.

Vous avez la possibilité de souscrire l'assurance annulation au niveau de la FFCT. Dans ce cas, le formulaire Allianz - FFCT (ci-joint) doit être renvoyé rempli et IMPÉRATIVEMENT MIS DANS LA MÊME ENVELOPPE QUE LE BULLETIN D'INSCRIPTION - accompagné du chèque de 10 € libellé à l'ordre de la F.F.C.T.

Le solde, d'un montant de 100 €, valant inscription définitive, est à envoyer au plus tard le 15 JUILLET 2019 à Marie France PUJEAUT : Trésorière adjointe du CoReg et membre de la Commission Féminine du CoReg

L'inscription sera prise en compte à réception de ce bulletin, accompagné du chèque d'acompte de 100 €. **Tout solde non parvenu au 15 juillet entraînera l'annulation de l'inscription.** Le chèque du solde sera mis en encaissement à compter du 15 juillet. Les chèques vacances sont acceptés.

A..... le..... Signature :.....

INFORMATIONS UTILES

Hébergement : Hôtel Les Cèdres - 07260 JOYEUSE - Tél : 04 75 39 40 60

Vous trouverez toutes les informations sur votre lieu d'hébergement en cliquant sur :

<http://www.hotelcedres.com>

La commission féminine du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes de Cyclotourisme organise cette année un séjour de 4 jours exclusivement réservé aux féminines licenciées à la FFCT et demeurant en Auvergne – Rhône-Alpes (soit adhérentes de clubs FFCT, soit membres individuelles).



L'ARDÈCHE, terre de vélo.....

Des Monts d'Ardèche aux Cévennes ardéchoises, le département est un paradis pour envisager des sorties vélo. C'est un véritable plaisir, voire une religion, pour les cyclistes qui suivent les nombreuses petites routes de campagne. Si les altitudes restent modérées, de véritables cols de montagne jalonnent le département.

Un superbe territoire vélo, sport et découverte.

A 24 km d'Aubenas, à une altitude de 180 m, Joyeuse est un Village médiéval situé sur une colline dominant les gorges de la Baume. Au pied des Cévennes et bordé de plateaux calcaires, Joyeuse bénéficie d'un climat méditerranéen. La cité offre un riche patrimoine qu'elle s'est efforcée de préserver.

Le tarif comprend la pension complète vin inclus (avec modération) du dîner du 1er jour (vendredi 27), au déjeuner du dernier jour (lundi 30), l'encadrement des parcours et les soirées organisées.

Le repas de midi sera sous forme de pique-nique, **l'hébergement sera en chambres de 2, 3 ou 4 lits et 1 chambre de 6 lits**, le linge de toilette est fourni (prestation hôtelière) et des locaux sont prévus pour entreposer les vélos. Pas de possibilité de chambre individuelle.

Les parcours étant en étoile, nous prendrons tous les repas du soir, les petits déjeuners à « L'Hôtel LES CÈDRES » où nous serons hébergés, les 3 nuits durant.

Le vendredi 27 septembre, une activité cyclotouriste est proposée. Départ de « L'Hôtel Les Cèdres » à 10 h 30. Possibilité de laisser ses bagages dans une salle sécurisée. Possession des chambres à partir de 17 h. Il est demandé à chacune de prévoir son pique-nique du vendredi 27 midi.

Le lundi 30 septembre, les chambres doivent être libérées avant 9h. Une activité cyclotouriste aura également lieu sur la journée, avec possibilité d'entreposer ses bagages dans une salle sécurisée.

Plusieurs parcours vous seront proposés chaque jour avec des difficultés et des distances adaptées à chacun des groupes.

Nombre de places : 70

Contacts : Nicole OUILLON : 06 08 94 38 99 (ouillon.nicole@wanadoo.fr)
ou Danielle GUILLEMOT : 06 89 33 36 62 (danielle.guillemot1956@gmail.com)
ou Secrétariat du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes de Cyclotourisme
(ffct.lra@gmail.com) au 04 74 19 16 17 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h 45 et de 13h à 14h – secrétariat fermé les mercredis et durant une partie des vacances scolaires.

Bulletin à renvoyer à : Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes de Cyclotourisme – CROS Auvergne - Rhône-Alpes - 16 place Jean-Jacques Rousseau – CS 92013 - 38307 BOURGOIN-JALLIEU CEDEX
Accompagné d'un chèque d'acompte de 100 € à l'ordre de : **Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes de cyclotourisme**

Le solde de 100 € à l'ordre de : **Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes de cyclotourisme**
Sera à régler **avant le 15 JUILLET 2019** et à adresser à :

Marie France PUJEAUT : Trésorière adjointe du CoReg et membre de la Commission Féminine du CoReg
- 60, rue Voltaire - résidence Voltaire - 01100 OYONNAX

BULLETIN À JOINDRE **OBLIGATOIREMENT**
AVEC LE BULLETIN D'INSCRIPTION PAGE PRÉCÉDENTE !

Bulletin assurance



Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Email : @
N° de licence fédéral :
Destination du séjour : Date de départ :

1- ASSURANCE ANNULATION - Contrat n° 120 085

Je souscris à la garantie " Assurance annulation " fixée à 2,5 % du prix du voyage
Tarif du séjour : € x 2,5 % (**arrondi à l'euro supérieur**), **minimum de 10 €**

€

Je ne souscris pas la garantie " Assurance annulation " proposée.

ET EN OPTION

2- ASSURANCE BAGAGES - Contrat n° 120 085

Je pars sur un séjour dont la **destination est en France Métropolitaine**.
Je cotise en fonction du montant de la garantie choisie :

MONTANT DE LA GARANTIE	800 €	1 500 €	2 300 €	3 000 €
MONTANT DE LA COTISATION	9,50 €	19 €	28 €	38 €

€

Je pars sur un séjour dont la **destination est en Corse, en Drom-Com ou à l'étranger**.
Je cotise en fonction du montant de la garantie choisie :

MONTANT DE LA GARANTIE	800 €	1 500 €	2 300 €	3 000 €
MONTANT DE LA COTISATION	16 €	32 €	47 €	64 €

€

Fait à
Le :

Signature obligatoire du souscripteur

Je joins mon règlement pour un montant total de
(*somme non remboursable*) par chèque à l'ordre de la
Fédération française de cyclotourisme

€

109